

GRAND SITE



DE FRANCE

Le projet Grand Site de France, dans lequel le territoire communal est impliqué, suit son cours.

Il est maintenant question d'en définir "l'esprit des lieux".

A cette fin, et chacun pouvant avoir sa propre perception du territoire englobant la Reculée et ses contreforts viticoles, un questionnaire en ligne est mis à disposition des habitants.

Il s'agit, en quelques phrases, d'exprimer son ressenti, son attachement à ce territoire, son paysage, son patrimoine... **Toutes choses que l'on souhaiterait voir préservées et conciliées avec l'accueil de l'activité touristique croissante.**

Pour info et/ou rappel, qu'est-ce qu'un Grand Site de France ?

Depuis 1976, dans le cadre d'une politique nationale impulsée par l'Etat, sont menés des projets ambitieux de réhabilitation et de gestion des sites classés les plus prestigieux et les plus fréquentés du territoire national.

Ces projets de réhabilitation et de gestion sont conduits dans le cadre d' "Opérations Grands Sites", démarches partenariales qui associent l'Etat, les collectivités locales et les acteurs des sites. Les Opérations Grands Sites se traduisent par des interventions concrètes d'amélioration : réhabilitation de zones dégradées, amélioration ou création d'équipements d'accueil, etc...

Elles reposent sur des principes forts qui doivent être admis par tous les partenaires qui s'engagent dans une telle démarche :

- le respect de " l'esprit des lieux" propre à chaque site est la base de toute intervention sur un GSF
- un Grand Site a une fonction majeure d'accueil du public et de pédagogie
- la fréquentation d'un site doit être compatible avec sa conservation, ce qui veut dire que sa fréquentation doit être maîtrisée et gérée
- les habitants doivent être associés au projet et à la vie du Grand Site
- les retombées économiques du projet doivent bénéficier à l'ensemble du territoire et à sa région

Vous pouvez préparer vos réponses en utilisant une transcription pdf du questionnaire, disponible en bas de la page "documents" du site "lavigny-info.fr"

Le questionnaire en ligne est accessible par un lien direct en bas de la page "documents" du site "lavigny-info.fr"